



Dossier # : 1197199001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division d'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter une résolution autorisant la construction d'un édicule d'accès à la station de métro McGill par la transformation du bâtiment situé au 1981, avenue McGill College, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

1) D'accorder, pour bâtiment situé au 1981, avenue McGill College, sur le lot 1 340 258 du cadastre du Québec, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation :

- a) de déroger notamment à l'article 134 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);
- b) de transformer le bâtiment par la démolition d'un poste de ventilation naturelle du métro, situé en bordure du boulevard De Maisonneuve, et son agrandissement par la construction d'un édicule d'accès à la station de métro McGill, comprenant notamment un ascenseur, le tout substantiellement conforme aux plans estampillés par l'arrondissement le 8 janvier 2019.

2) De fixer un délai de 60 mois pour l'émission d'un permis de transformation relatif aux travaux visés par la présente autorisation, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

Signé par Marc LABELLE **Le** 2019-01-28 10:13

Signataire : Marc LABELLE

Directeur d'arrondissement délégué
Ville-Marie , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1197199001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division d'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter une résolution autorisant la construction d'un édicule d'accès à la station de métro McGill par la transformation du bâtiment situé au 1981, avenue McGill College, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

CONTENU

CONTEXTE

Une demande de projet particulier (3001482656) a été déposée afin d'autoriser la démolition d'un poste de ventilation naturelle du métro pour y aménager un édicule d'accès à la station McGill bordant le côté nord du boulevard De Maisonneuve.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S. O.

DESCRIPTION

Le site

L'immeuble visé est constitué du lot 1 340 258 du cadastre du Québec, comprenant l'édifice « Le 1981 McGill College », deux tours de bureaux jumelées de 16 et 20 étages, construites en 1981-1982, occupant la majorité du site. Dans sa partie sud-est, en bordure nord du boulevard De Maisonneuve, un poste de ventilation naturelle desservant la station de métro McGill avait été aménagé en retrait et dissimulé derrière un volume constitué d'une série de bacs de plantation de béton en terrasses successives. Ce dernier est immédiatement bordé à l'est par l'édifice « Le 2020 Robert-Bourassa », une tour de bureaux de 25 étages, construite en 1973. La ligne-1 (verte) du métro se déploie sous le boulevard De Maisonneuve dans ce secteur depuis l'inauguration du réseau d'origine en 1966.

L'emplacement est compris dans l'unité de paysage « Centre-Ville » au Règlement d'urbanisme.

Le projet

La demande vise la démolition du poste de ventilation naturelle existant ainsi que la construction d'un nouveau volume d'une largeur d'environ 6,2 m et d'une hauteur de 2 étages pour environ 8 m, comme agrandissement de la station de métro McGill. Celui-ci comprend 2 étages en sous-sol permettant de rejoindre les niveaux « mezzanine » et « quai » de la station existante. Il est principalement occupé par un escalier d'accès et un ascenseur pour permettre l'accessibilité universelle de cette station, alors qu'un puits de ventilation naturelle (sans équipements mécaniques) s'implante dans sa partie nord à

l'arrière. Cette construction, d'environ 94 m², serait un agrandissement du bâtiment commercial auquel il est jumelé.

La volumétrie de l'édicule présente un mur à la limite de lot ouest longeant deux volumes superposés en escalier. Le mur, revêtu de panneaux métalliques texturés, fait office de cloison d'intimité entre l'accès de l'édicule et la terrasse de l'espace commercial jouxtant le site. Une enseigne de signalisation publique (logo du métro) y est apposée en saillie.

Le volume du rez-de-chaussée, revêtu de mur rideau vitré, est implanté en recul d'environ 0,8 m depuis la limite d'emprise de la voie publique afin de permettre l'ouverture sécuritaire des portes pivotantes. Des enseignes de signalisation publique (nom de la station) sont apposées au-dessus des portes d'entrée.

Le volume du 2e étage, revêtu de persiennes métalliques, est implanté à environ 6,6 m de la limite d'emprise de la voie publique afin de minimiser sa visibilité depuis celle-ci.

Le cadre réglementaire

La proposition déroge à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme, à savoir notamment :

- à l'absence de l'usage « installations du métro » aux usages autorisés (article 134).

Les travaux projetés doivent viser à atteindre les objectifs de l'article 99, à respecter les caractéristiques des articles 103, 103.1, 105, 115 et 127.8 ainsi qu'à répondre aux critères énoncés à l'article 713 du Règlement d'urbanisme.

JUSTIFICATION

Dans son ensemble, le projet satisfait adéquatement aux critères d'évaluation applicables à une demande de projet particulier ainsi qu'à ceux applicables à la révision de projet. En effet, la proposition contribue à améliorer la qualité de l'espace public et celle du paysage urbain par la maximisation des ouvertures dans la façade bordant la rue, une intégration urbaine et architecturale en continuité avec le cadre bâti adjacent, tout en assurant les impératifs d'accessibilité universelle portés par ce projet de mise à niveau du réseau du métro.

De plus, le projet n'est pas susceptible d'impacter les conditions environnementales du site, encourageant plutôt au passage l'utilisation des transports collectifs, tant le métro existant, que le Réseau électrique métropolitain (REM), en construction, se raccordant à cette station.

Par conséquent, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises est d'avis qu'une suite favorable devrait être donnée à cette demande.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S. O.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S. O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S. O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S. O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Conseil d'arrondissement - Adoption du 1er projet de résolution;
 - Affichage sur l'emplacement;
 - Avis public annonçant la tenue de l'assemblée publique de consultation;
 - Assemblée publique de consultation;
 - Conseil d'arrondissement - Adoption du 2e projet de résolution;
 - Avis public sur la possibilité de déposer une demande participation à un référendum;
 - Conseil d'arrondissement - Adoption de la résolution.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Comité consultatif d'urbanisme - Avis favorable

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Étienne LONGTIN
Conseiller en aménagement

Tél : 514 872-0958
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-01-24

Jean-François MORIN
Chef de division de l'urbanisme

Tél : 514 872-9545
Télécop. :

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

17 janvier 2019

3001482656

4.2.1 et 4.6.23

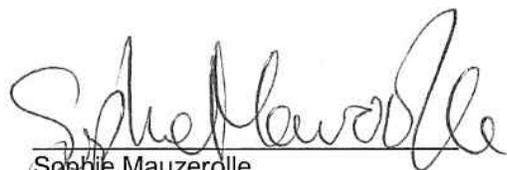
- Objet :** PROJET PARTICULIER ET RÉVISION DE PROJET
- Endroit :** 1981, avenue McGill College
- Responsable :** Étienne Longtin et Thomas Fontaine
- Description :**
- La demande vise la démolition du poste de ventilation naturelle existant ainsi que la construction d'un nouveau volume d'une largeur d'environ 6,2 m et d'une hauteur de 2 étages pour environ 8 m, comme agrandissement de la station de métro McGill. Celui-ci comprend 2 étages en sous-sol permettant de rejoindre les niveaux « mezzanine » et « quai » de la station existante. Il est principalement occupé par un escalier d'accès et un ascenseur pour permettre l'accessibilité universelle de cette station, alors qu'un puits de ventilation naturelle (sans équipements mécaniques) s'implante dans sa partie nord à l'arrière. Cette construction, d'environ 94 m², serait un agrandissement du bâtiment commercial auquel elle est jumelée.
- La volumétrie de l'édicule présente un mur à la limite ouest longeant deux volumes superposés en escalier. Le mur, revêtu de panneaux métalliques texturés, fait office de cloison d'intimité entre l'accès de l'édicule et la terrasse de l'espace commercial jouxtant le site. Une enseigne de signalisation publique (logo du métro) y est apposée en saillie.
- Le volume du rez-de-chaussée, revêtu de mur rideau vitré, est implanté en recul d'environ 0,8 m depuis la limite d'emprise de la voie publique afin de permettre l'ouverture sécuritaire des portes pivotantes. Des enseignes de signalisation publique (nom de la station) sont apposées au-dessus des portes d'entrée.
- Le volume du 2^e étage, revêtu de persiennes métalliques, est implanté à environ 6,6 m de la limite d'emprise de la voie publique afin de minimiser sa visibilité depuis celle-ci.
- La proposition déroge à certaines dispositions du *Règlement d'urbanisme 01-282*, notamment à l'absence de l'usage « installations du métro » aux usages autorisés (article 134).
- Élément particulier :** Aucun
- Remarque importante :** Aucune
- Considérant que :** Le projet satisfait adéquatement aux critères d'évaluation applicables à une demande de projet particulier ainsi qu'à ceux applicables à la révision de projet.

Considérant que : La proposition contribue à améliorer la qualité de l'espace public et celle du paysage urbain par la maximisation des ouvertures dans la façade bordant la rue, une intégration urbaine et architecturale en continuité avec le cadre bâti adjacent, tout en assurant les impératifs d'accessibilité universelle portés par ce projet de mise à niveau du réseau du métro.

Considérant que : Le projet n'est pas susceptible d'impacter les conditions environnementales du site, encourageant plutôt au passage l'utilisation des transports collectifs, tant le métro existant, que le Réseau électrique métropolitain (REM), en construction, se raccordant à cette station.

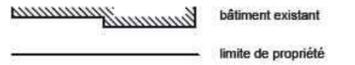
Par conséquent, à l'unanimité, le comité consultatif d'urbanisme émet un AVIS FAVORABLE à l'égard de cette demande.

Par ailleurs, les membres du comité ont souligné que, de façon générale, les accès universels devraient être mieux identifiés, afin de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite.


Sophie Mauzerolle
Présidente


Billy Chérubin
Secrétaire

LÉGENDE



labre & associés

ARPENTEURS • GÉOMÈTRES INC.

• LAVAL • BROSSARD • SAINT-EUSTACHE •
• REPENTIGNY • MONTRÉAL •
UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (514)842-2000
www.labre.qc.ca

**PLAN PROJET D'IMPLANTATION DE
L'ÉDICULE DE L'ASCENSEUR AS01
À LA STATION DE MÉTRO MCGILL**

LOT (S):
1 340 258
CADASTRE:
DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ:
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT:
VILLE-MARIE
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE:
MONTRÉAL

CLIENT:



NOTES:

- Toutes les mesures sont en mètres. (SI)
- Ce plan projet d'implantation a été effectué en référence au plan:
Z Niveau 37700 (Édicule) 20181003.dwg,
et C292101-C07-McGill-Occupation_20180615.pdf
fournies par la S.T.M. et n'ont fait l'objet d'aucune vérification terrain pour ce qui est des éléments existants de la station.
- Ce plan devra faire l'objet d'une approbation municipale avant le début des travaux.
- Ce document ne devrait pas être utilisé ou invoqué pour d'autres buts sans l'autorisation écrite du soussigné.

DOCUMENT ÉVOLUTIF

VERSION	DATE	NOTE(S)
1	15 OCTOBRE 2018	PLAN PROJET D'IMPLANTATION
2	29 OCTOBRE 2018	AJOUT DE LA SUPERFICIE

Échelle: 1:50

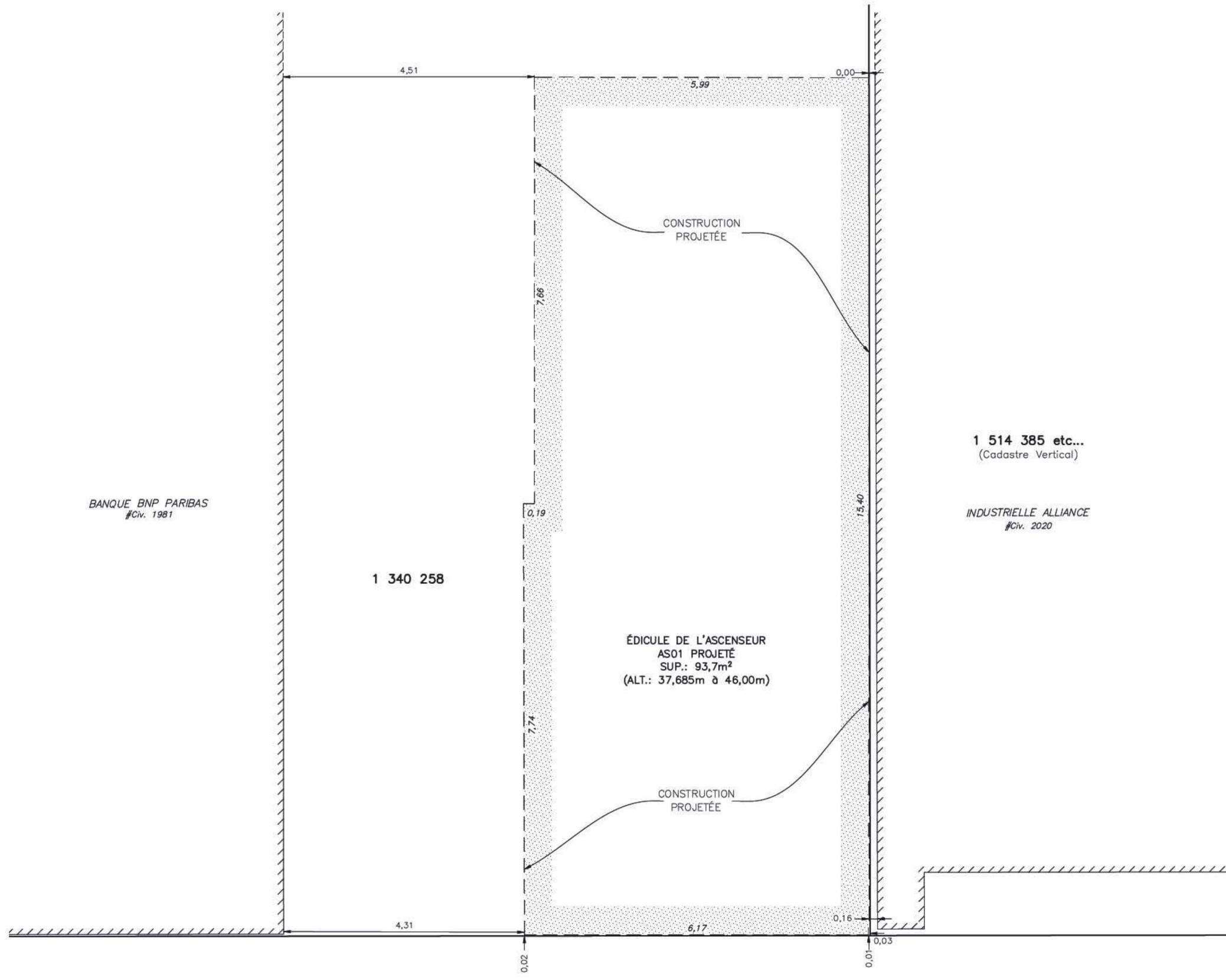
SIGNÉ À MONTRÉAL, LE 15 OCTOBRE 2018

PAR: **DANNY HOULE**
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL,
ÉMISE LE / /
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE A.G.

MANDAT S.T.M.: LABRE-PA1-016

Minute: 33028	Feuillet
Dossier: Ps2117	1 / 1
No dessin: Ps2117-33028.dwg	1 / 1



BANQUE BNP PARIBAS
#Civ. 1981

1 340 258

ÉDICULE DE L'ASCENSEUR
AS01 PROJETÉ
SUP.: 93,7m²
(ALT.: 37,685m à 46,00m)

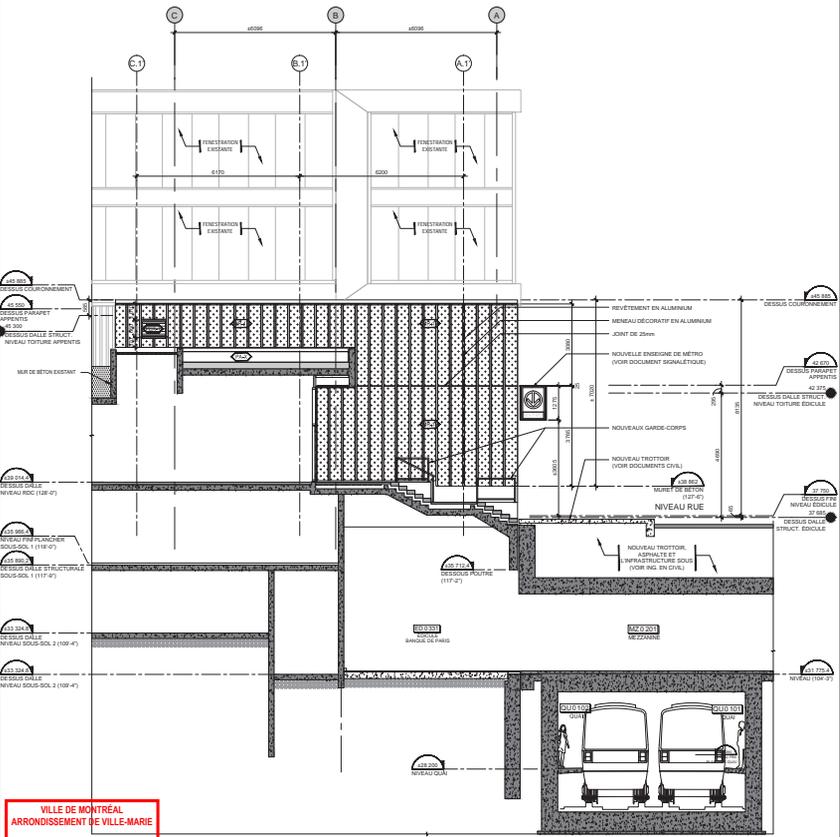
1 514 385 etc...
(Cadastre Vertical)

INDUSTRIELLE ALLIANCE
#Civ. 2020

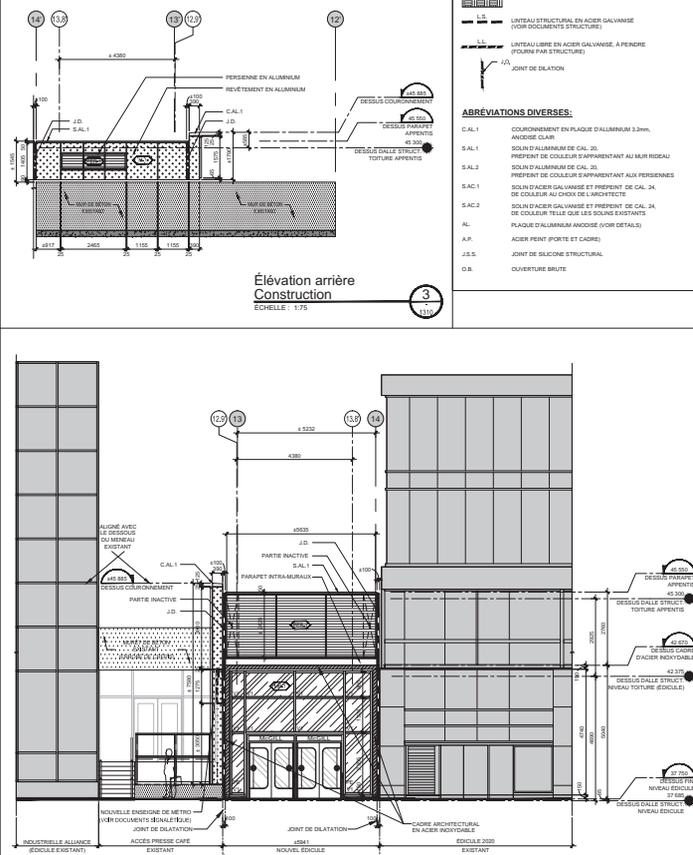
BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
1 514 326

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE
08 JAN. 2019
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN
ET SERVICES AUX ENTREPRISES

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE
08 JAN. 2019
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN
ET SERVICES AUX ENTREPRISES



Élévation - Coupe latérale
Construction
ECHILLE: 1:75

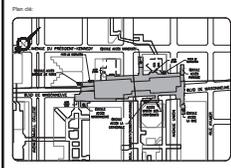


Élévation avant
Construction
ECHILLE: 1:75

- LEGENDE - ÉLÉVATION**
- 100 M MUR D'ENVELOPPE
 - 101 X SPÉCIFICATIONS (VOIR DÉTAILS/ENVELOPPE ET DÉTAILS)
 - 102 PERI. PERSIENNE
 - 103 X SPÉCIFICATIONS (VOIR DÉTAILS)
 - 104 PANCIA À RECOUVRIRE D'UN SYSTÈME D'IMPERMÉABILISATION (VOIR DOCUMENT STRUCTURE)
 - 105 REVESTIMENT D'ALUMINIUM
 - 106 REVESTIMENT CAISSE (TRAITEMENT PASSIVATION)
 - 107 BÉTON APPRÊTÉ
 - 108 MUR DE BLOCS DE BÉTON
 - 109 SOL NON FANÉABLE (RCC)
 - 110 L'ENTRAÎLLE STRUCTURALE EN ACIER GALVANISÉ (VOIR DOCUMENTS STRUCTURE)
 - 111 L'ENTRAÎLLE EN BRÈCHE GALVANISÉ À PÉRIODE (POUR FIN PARÉTIQUE)
 - 112 JOINT DE DILATION
- ABBREVIATIONS DIVERSES:**
- C.A.L.1 COURONNEMENT EN PLAQUE D'ALUMINIUM 3.20mm ANOXYDÉ CLAIR
 - S.A.L.1 SOL EN ALUMINIUM DE CAL. 20
 - S.A.L.2 PRÉFERT DE COULEUR S'APPLIQUANT AU MUR HORS SOL EN ALUMINIUM DE CAL. 20
 - S.A.C.1 SOL EN ALUMINIUM GALVANISÉ ET PRÉFERT DE CAL. 24 DE COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
 - S.A.C.2 SOL EN ALUMINIUM GALVANISÉ ET PRÉFERT DE CAL. 24 DE COULEUR TELLE QUE LES SOUS-ESTANTS
 - A.P. PLAQUE D'ALUMINIUM ANOXYDÉ (VOIR DÉTAILS)
 - A.C. ACIER PERIENNE (POINTE ET CAISSE)
 - J.D.S. JOINT DE SOLLE STRUCTURALE
 - O.B. OUVREURE BRUTE

- NOTES D'INTERVENTIONS**
CONSTRUCTION ENVELOPPE ET EXTÉRIEURE
(POUR SPÉCIFICATIONS, VOIR DÉTAILS)
- NIVEAU RUE**
- 100 NIVEAU TROTTOIR, ACCÈS EXTÉRIEUR: NOUVELLE CHAPE DE BÉTON MEMBRANES DÉTACHÉES INSTALLÉES SUR DÉPRESSION DE LA NOUVELLE DALLE STRUCTURALE DE BÉTON (VOIR DOC. STRUCTURE)
 - 101 NOUVEAUX COUVRE-JOINTS, JOINTS DE DILATION ET BARRIÈRES D'ÉTANCHEITÉ (COUVRE-JOINT VERT ET HORIZ. DE 100mm, DALLE À DALLE (VOIR DOC. STRUCTURE POUR TYPE ET DIMENSIONNEMENT (VOIR DÉTAILS ET JOINTS) POUR BÉTON EXISTANT ET DIMENSIONNEMENT DES JOINTS DE LA NOUVELLE DALLE NIVEAU MEZZANINE À FOURNIER ET À INSTALLER NOUVELLE GOLLETTE EN ACIER NOX 316L FIN #4 (VOIR DÉTAILS)
 - 102 NIVEAU RUE, NOUVEAUX TROTTOIRS, BORDURES, CHASSISÉS POUR LA PISTE CYCABLE ET LA MARCHE (VOIR DOC. GÉNÉRAL ET STRUCTURE)
 - 103 EN TRÉFOONS, NOUVEAUX SYSTÈMES D'ÉTANCHEITÉ POUR LES DALLES STRUCTURALES DE BÉTON (NOUVELLES OU EXISTANTES), NOUVELLES STRUCTURES DE BÉTON ET INFRASTRUCTURES POUR LE NOUVEAU ASSÉS/TRAVERSÉS (VOIR DOC. GÉNÉRAL ET STRUCTURE)
 - 104 REPARER 100% MUR, COLLEGE NOUVEAUX GARDE-CORPS VITRES (2) EN 11-AVEC PLAQUES D'ANCRAGE (VOIR DÉTAILS) RAGREER TEL QUE VÉRIFIANT LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE
- NIVEAU TOD**
- 105 À FOURNIER ET À INSTALLER NOUVELLE TRAPPE (PORTE) DACCÈS AU TOIT DE TROUÉE AVEC ART DE PARAPET, VOIR DÉTAILS
 - 106 À FOURNIER ET À INSTALLER NOUVEAU SYSTÈME ANTI-RAGREON SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DU TOIT (VOIR DÉTAILS ET DOC. ÉLECTRIQUE)
 - 107 PROF. DE LA NOUVELLE ENGÈNE LAMINEUSE "MÉTRO" (2) FACÈS AVEC PLAQUE DE FRAYAGE ET ANCRAGE CHANGÉS PUIS AU MUR DE BLOCS DE BÉTON ÉTANCHEITÉ ET ISOLE DE FIN AVEC REVESTIMENT EN ALUMINIUM PRÉFERT (VOIR DÉTAILS, DOC. ANCR. ISOLANTIQUE ET ÉLECTRIQUE)
 - 108 REPARER 200% PAVEMENT EN DALLAGES DE GRANITE ET SYSTÈMES D'ÉTANCHEITÉ À FOURNIER ET À INSTALLER (NOUVEAUX DALLAGES ET COUVREMENTS RECOMMANDÉS PENDANT LES TRAVAUX DE RÉNOUVELLEMENT DE LA NOUVELLE TRAPPE (PORTE) DE TROUÉE AVEC ART DE PARAPET, VOIR DÉTAILS) TEL QUE "DIMENSIO" AVEC PAVEMENTS DE BÉTON PRÉPARÉS, DÉMARRER DE MUR NOUVEAU AVEC SOLLER VITRES (BEC) À REPRENDRE LES ZONES ADJACENTES AUX TRAVAUX TELLES QUE LES CORONATIONS EXISTANTES
 - 109 REPARER 200% À LA JOINTURE DU NOUVEAU PARAPET ET DES MURS EXTÉRIEURS DU 200. À FOURNIER ET À INSTALLER DES SYSTÈMES D'ÉTANCHEITÉ CONTRÔLE ET INTÉRIEURS, Y COMPRIS DES NOUVEAUX MURALS (BOIS ET VERTI) AVEC QUELQUE PARAPETS DE TOIT (DE JANTS DE LA PLATE ET BARRIÈRES DÉTACHÉES) COUVRE-JOINT (VERT ET HORIZ) DE 100mm MINIMUM À VARIABLE, DALLE À DALLE (VOIR DÉTAILS)
 - 110 REPARER 100% NOTES D'INTERVENTIONS NON UTILISÉES

- NOTES D'INTERVENTIONS**
CONSTRUCTION ENVELOPPE ET EXTÉRIEURE
(POUR SPÉCIFICATIONS, VOIR DÉTAILS)
- NIVEAU TOD**
- 101 À FOURNIER ET À INSTALLER NOUVELLE TRAPPE (PORTE) DACCÈS AU TOIT DE L'ENTRÉE AVEC ART DE PARAPET, VOIR DÉTAILS
 - 102 NOUVEAU CORONAGE PRÉPARÉ AVEC ROSEBANS DRAGONNES ET COUS REBATS SUR NOUVEAU BÂTE DE PARAPET, VOIR DÉTAILS (VOIR DOC. MÉCANIQUE À COORDONNER CHEZ M&M)
 - 103 ÉCARRER EN CARRÉ NOUVEAUX RENTRER AVEC NOUVEAUX SYSTÈMES D'ÉTANCHEITÉ PUIS AU MUR EXISTANT DE BÉTON OU PLATS DE VENT BÂTONS PUIS AU MUR 100% COLLEGE, À PÉRIODE TOUTS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS RENTRER ET NOUVEAU
 - 104 À FOURNIER ET À INSTALLER NOUVEAU SYSTÈME ANTI-RAGREON SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DU TOIT (VOIR DÉTAILS ET DOC. ÉLECTRIQUE)
 - 105 REPARER 100% MUR, COLLEGE MURS DE BÉTON À RAGREON TOUTS LES SURFACES MARQUÉS, À REPRENDRE TEL QUE EXISTANT, À REPRENDRE LES SURFACES MARQUÉS À PÉRIODE TOUTS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS
 - 106 REPARER 100% MUR, COLLEGE TERRASSEMENT BACS DE PLANTATIONS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS AVEC 50% PÉRIODE M&M, ÉLECT. À RAGREON À REPRENDRE LES ÉLÉMENTS EXISTANTS, RENDREMENT PUIS LES TRAVAUX DE DÉMARRER ET DE CONSTRUCTION, À REPRENDRE LES ZONES ADJACENTES AUX TRAVAUX TELLES QUE LES CORONATIONS EXISTANTES, À FOURNIER ET À PLANTER NOUVELLES PLANTATIONS (GRANDES, ARBUSTES, ARBRES) NOUVEAUX TERRASSEMENTS
 - 107 FRAYAGE 200% À LA JOINTURE DU NOUVEAU PARAPET ET DES MURS EXTÉRIEURS DU 200. À FOURNIER ET À INSTALLER DES SYSTÈMES D'ÉTANCHEITÉ CONTRÔLE ET INTÉRIEURS, Y COMPRIS DES NOUVEAUX COUVRE-JOINTS (BOIS ET VERTI) AVEC QUELQUE PARAPETS DE TOIT (DE JANTS DE LA PLATE ET BARRIÈRES DÉTACHÉES) COUVRE-JOINT (VERT ET HORIZ) DE 100mm MINIMUM À VARIABLE, DALLE À DALLE (VOIR DÉTAILS)
- LEGENDE - TYPE DE SYSTÈMES DE MURS RIDEAUX**
DESCRIPTION, VOIR DÉTAILS
- M1.1 NOUVEAUX SYSTÈMES DE MURS RIDEAUX EXTÉRIEURS
 - À FOURNIER ET À INSTALLER POUR LES PANCIA VITRES
 - AVEC VITRAGE DE TYPE VI, PANCIAUX DE VERRE ISOLANT
 - M1.2 NOUVEAUX SYSTÈMES DE MURS RIDEAUX EXTÉRIEURS
 - À FOURNIER ET À INSTALLER POUR LES PANCIA VITRES
 - AVEC PANCIAUX DE TRAVAS ISOLÉS FINIS AVEC REVESTIMENT EN PANCIAUX D'ALUMINIUM
 - M2.1 NOUVEAUX SYSTÈMES DE MURS RIDEAUX INTÉRIEURS
 - À FOURNIER ET À INSTALLER POUR LES PANCIA VITRES DES PLATS DES ACCÈS/USAGES ET ASSI AVEC ATTACHES LATÉRALES POUR DÉTACHÉES
 - AVEC VITRAGE DE TYPE VI, PANCIAUX EN VERRE LAMINE
- LEGENDE - TYPES DE VERRES** (SPÉCIFICATIONS, VOIR DÉTAILS)
- V1 PANCIAUX EN VERRE ISOLANT ET SÉCROS
 - V2 PANCIAUX EN VERRE LAMINE
 - V3 PANCIAUX EN VERRE LAMINE AVEC SÉCROS
 - V4 PANCIAUX EN VERRE LAMINE ET COLORE ÉCLAIRÉ
 - PE APPLIQUER UNE FOLLELLE DE PROTECTION ANTI-GRAPPIÉS A L'EXTÉRIEUR SEULEMENT
 - PD APPLIQUER UNE FOLLELLE DE PROTECTION ANTI-GRAPPIÉS A L'EXTÉRIEUR ET À L'INTÉRIEUR



Notes:
L'ajudicataire doit vérifier toutes les dimensions sur place et se tenir d'accord le Représentant désigné de toute entreprise.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

NO	date	description	Vérifié	Approuvé
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				
77				
78				
79				
80				
81				
82				
83				
84				
85				
86				
87				
88				
89				
90				
91				
92				
93				
94				
95				
96				
97				
98				
99				
100				

BUREAU DE PROJETS
EQUIPEMENTS FIJES-MÉTRO

1500, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H3K 2S1
T 514 392-1111
F 514 392-1112

stm

1540 McGill

PROGRAMME ACCESSIBILITÉ

Projet de plan: **LIGNE 1 1540 McGill**

Projet de coupe: **Construction des infrastructures McGill**

Projet de détail: **Élévations - Coupes Construction (Architecture)**

Projet par: **Brigitte St-Pierre, arch.**

Approuvé par: **Janine Rheault, arch.**

Projet par: **Sammy Camacho, tech**

Approuvé par: **Patricia Morin, arch.**

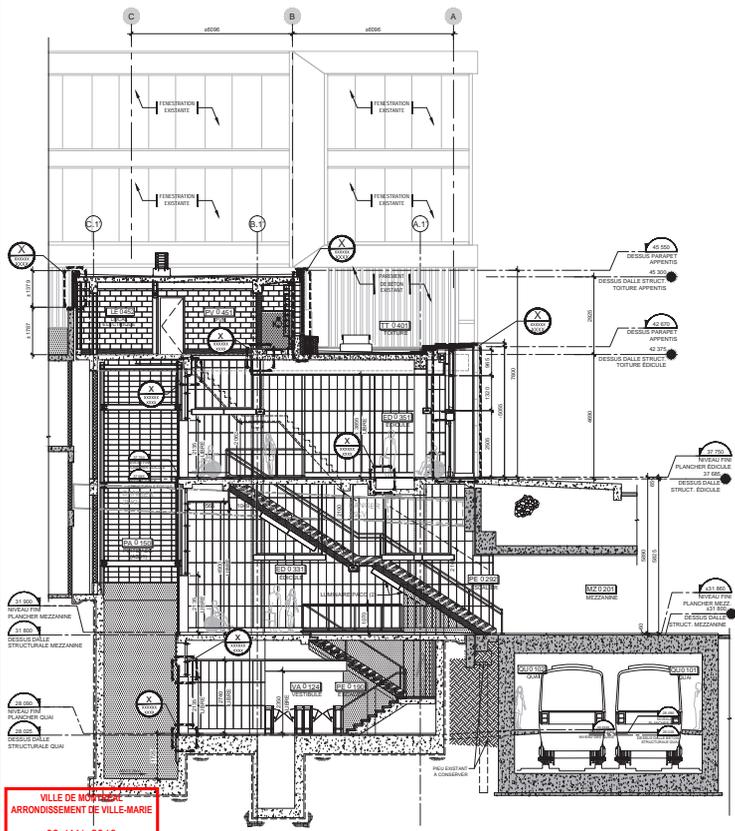
Date: **2018-05-02**

Version du projet: **2/21/21**

Nom du projet: **RS-PD-BA-AR-417-99-1-S40-229534**

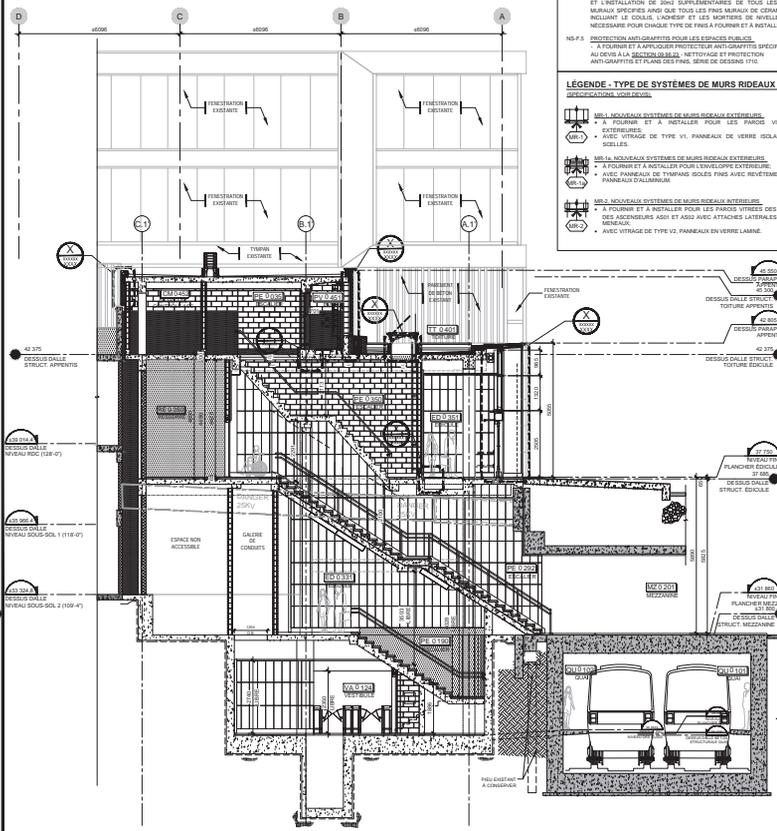
Date: **29 21 01**

Projet: **STM-9999-99-99-99**



VILLE DE MONTRÉAL
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE
 08 JAN. 2019
 DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN
 ET SERVICES AUX ENTREPRISES

Coupe Construction
 ÉCHELLE : 1/75



Coupe Construction
 ÉCHELLE : 1/75

NOTES GÉNÉRALES

NOTES GÉNÉRALES OU SUPPLÉMENT À L'ENSEMBLE DES TRAVAUX INDICÉS SUR LES DESSINS DE RÉFÉRENCE AUX NOTES GÉNÉRALES N°1 À N°14 INCLUSIVEMENT SUR LA FEUILLE 000.

NOTES SPÉCIFIQUES - FINIS - REVÊTEMENTS

- NG-F-1 **FINIS DES TRAVAUX EN FER**
 - CERTAINS FINIS À INSTALLER PRÉVENT ÊTRE INDICÉS SUR D'AUTRES PLANS. LES PLANS DE FINIS DOIVENT ÊTRE CONSULTÉS EN COMPLÉMENTAIRE AVEC LES PLANS DES COUPES GÉNÉRALES, LES ÉLEVATIONS ET LES DÉTAILS SPÉCIFIQUES. ASSURER QUE TOUT JUSTE AU PLAN L'ÉCHELLE LA NATURE ET LES CONDITIONS DES TRAVAUX À EXÉCUTER L'ENSEMBLE DIRECTION SUR UNE FEUILLE DE SUIVRE POUR DÉFINIR L'ÉCHELLEMENT DE FINITION, DU MATÉRIEL OU DU SYSTEME.
- NG-F-2 **MOTIF APPAREILLAGE - COORDINATION DES TRAVAUX**
 - TOUTE PRÉCISION CONCERNANT LES MOTIFS EXACTS POUR LES REVÊTEMENTS MURAUX, LES REVÊTEMENTS DE PLANCHER ET LES MACQUERONS DE BRÈQUES REQUIÈRES À LA MEZZANINE SERA FOURNIE À LA DEMANDE DE L'ARCHITECTE. TRENTE (30) JOURS AVANT LA COMMANDE DES MATÉRIELS.
- NG-F-3 **QUALITÉ DE PEINTURE ET EMPLOI**
 - TOUTE PRÉCISION CONCERNANT LES ÉCHELLES DE PEINTURE À UTILISER POUR PEINDRE LES SURFACES EXISTANTES RAGRÉS ET/OU MOULÉES SERA FOURNIE À LA DEMANDE DE L'ARCHITECTE. TRENTE (30) JOURS AVANT LA COMMANDE DES MATÉRIELS.
- NG-F-4 **QUANTITÉ SUPPLÉMENTAIRE**
 - PRÉVOIR EN PLUS DE CE QUI EST INDICÉ AUX PLANS, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUINZ SUPPLÉMENTAIRES DE TOUTS LES FINIS MURAUX SPÉCIFIÉS AVANT QUE TOUTS LES FINIS MURAUX DE DEMANDE, INCLUANT LE COLAS, L'ENDUIT ET LES MORTIERS DE NIVELLEMENT NECESSAIRE POUR CHAQUE TYPE DE FINIS À FOURNIR ET À INSTALLER.
- NG-F-5 **PROTECTION ANTI-GRAFFITI POUR LES ESPACES PUBLICS**
 - À FOURNIR ET À INSTALLER POUR LES ANTI-GRAFFITI SPÉCIFIÉ AU DESSUS A LA RECOMMANDATION, NETTOYAGE ET PROTECTION ANTI-GRAFFITI ET PLANS DE FINIS, SERIE DE DESSINS F10.

LÉGENDE - TYPE DE SYSTEMES DE MURS RIDEAUX (SPÉCIFICATIONS, VOR DEVIS)

- MUR À MONTAUX SYSTEMES DE MURS RIDEAUX EXTERIEURS
 A. FOURNIR ET À INSTALLER POUR LES FRANGES VITRES EXTERIEURES AVEC VITRAGE DE TYPE VJ, PANEAUX DE VERRE ISOLANT ET SOULES.
- MUR À MONTAUX SYSTEMES DE MURS RIDEAUX INTERIEURS
 A. FOURNIR ET À INSTALLER POUR LES FRANGES VITRES INTERIEURES AVEC VITRAGE DE TYPE VJ, PANEAUX DE VERRE ISOLANT ET SOULES.
- MUR À MONTAUX SYSTEMES DE MURS RIDEAUX INTERIEURS
 A. FOURNIR ET À INSTALLER POUR LES FRANGES VITRES DES PUTS DES ACCESSOIRES MUR ET SOUS AVEC ATTACHEZ LATÉRAUX POUR MURAUX AVEC VITRAGE DE TYPE VJ, PANEAUX DE VERRE LAMINE.

LÉGENDE DES FINIS DE PLANCHER

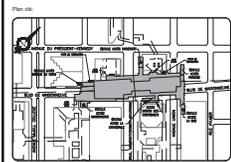
- COUCHES TECHNIQUES - BÉTON AU PLANCHER FRET INDIVIDUEL EXISTANT À RAGRER, MANGELLE DE BÉTON ASSIS DE MURS DE BLOC DE BÉTON, MURS SUR 200mm DE HAUT ET BASE DE PROFFERTE A FERRAILLAGE DE FEAUX - SOUS REVÊTEMENT EN CENDRES VOLCANIQUES. VOR DEVIS.
- TUILES DE PORCELANE MOTIFS FAITS À PARTIR DE COULEURS DE TUILES.
- MOZZANINE
 DIMENSIONS SELON LES FORMATS DES MOTIFS 1'10" x 50" x 1/4".
 COULEUR: JAUNE SÉQUOIE VOR DEVIS.
 LOCALISATION: PLANCHER, MUR/VALEURS DES MURS.
 APPAREILLAGE: TEL QUE L'EXISTANT ADJACENT.
- TUILES DE PORCELANE BANDE DE DÉMARCATION - PRÉFERTION
 COULEUR: 100mm x 100mm x 8mm (6) (nominal), FINE SEM-POU 600.
 LOCALISATION: ZONE DE PRÉFERTION, GAUS ET MEZZANINE.
 APPAREILLAGE: TEL QUE L'EXISTANT ADJACENT.
- TUILES DE PORCELANE
 COULEUR: 100mm x 600mm x 8mm (6) (nominal).
 LOCALISATION: MUR/VALEURS DES MURS, VOR DEVIS.
 LOCALISATION: ZONE DE PRÉFERTION, GAUS ET MEZZANINE.
 APPAREILLAGE: TEL QUE L'EXISTANT ADJACENT.
- TUILES DE PORCELANE (BANDE DE DÉMARCATION - AGENCEUR)
 COULEUR: 100mm x 200mm x 8mm (6) (nominal).
 LOCALISATION: JAUNE SÉQUOIE VOR DEVIS.
 LOCALISATION: ANDES DEUX DES PORTES PALIERES D'ACCÈS, ESCALIER, MEZZANINE ET QUAI.
 APPAREILLAGE: VOR DEVIS.
- DALLES DE GRANIT - PLANCHER ET INSERTION AU PLANCHER
 COULEUR: 300 x 600 x 20mm (6) - SAUF IND. CONT. VOR DEVIS.
 LOCALISATION: "MOSAÏQUE" ROSE TACHETE GRIS, FIN POLI MAT. VOR DEVIS.
 LOCALISATION: MEZZANINE ET ESCALIER.
 APPAREILLAGE: MARRONNERIE, VOR DESSINS.
- DALLES DE GRANIT - MARCHES
 COULEUR: PROF. MARCHÉ X LARGEUR DE L'ESCALIER X 20mm (6).
 LOCALISATION: "MOSAÏQUE" ROSE GRIS, FIN ET DE DALLES VOR DEVIS.
 LOCALISATION: ESCALIER ENTRE NIVEAU MEZZANINE ET ESCALIER ET ENTRE MEZZANINE ET QUAI QUAI.
- DALLES DE GRANIT - CONTRAMARCHES
 COULEUR: HAUTEUR CONTRAMARCHÉ X LARGEUR DE L'ESCALIER X 20mm (6).
 LOCALISATION: "MOSAÏQUE" ROSE TACHETE GRIS, FIN POLI MAT. VOR DEVIS.
 LOCALISATION: ESCALIER ENTRE NIVEAU MEZZANINE ET ESCALIER ET ENTRE MEZZANINE ET QUAI QUAI.
- REVÊTEMENTS DE SOL SOULES EN FEUILLES AVEC PLANCHES REMONTÉES
 COULEUR: 200mm x 130mm x 22mm (6).
 LOCALISATION: 37M CLAY CLAY, FIN VOR DEVIS.
 LOCALISATION: QUAI QUAI (BUREAU DES GRANITS).
 APPAREILLAGE: SOUDE, PLINTE À GORGE INTERIEUR, REMONTÉE.
- DALLES DE PIERRE
 COULEUR: 400 x 400mm (6) - VOR DESSIN.
 LOCALISATION: PIERRE DE SAÏCE - VJC-EN-CHEF, FIN NATUREL AVEC VENAGE ARRÊTÉ.
 LOCALISATION: MEZZANINE.
 APPAREILLAGE: MARRONNERIE, VOR DESSINS.

LÉGENDE DES TYPES DE PLINTHES (SPÉCIFICATIONS, VOR DEVIS)

- PLINTHES DE GRANIT
 COULEUR: LONGUEUR VARIABLE EN FONCTION DES DALLES DE PLANCHER ADJACENTES. VOR DEVIS.
 LOCALISATION: SUPERIEUR EXISTANT ET UN NIVEAU INFÉRIEUR VARIABLE.
 LOCALISATION: ESCALIER DES DALLES DE PLANCHER À TRAVERSER.
 COULEUR: "MOSAÏQUE" ROSE TACHETE GRIS, FIN POLI MAT. VOR DEVIS.
 LOCALISATION: LOGEMENT DES DENTS VERTICALES AVEC DES DALLES DE PLANCHER ADJACENTES (À LA JOINTION DU MUR DU PLANCHER), SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- ALÈGE MANGELLE DE GRANIT
 COULEUR: LONGUEUR VARIABLE x 10mm (6). SE RÉFÉRER AUX DESSINS D'APPAREILLAGE.
 LOCALISATION: ALIGNEMENT DES JOINTS VERTICAUX AVEC CEUX DES DALLES DE PLANCHER ADJACENTES (À LA DIRECTION DU MUR DU PLANCHER), SAUF INDICATION CONTRAIRE.

LÉGENDE DES FINIS MURAUX (SPÉCIFICATIONS, VOR DEVIS)

- ALUMINUM ANODISÉ NATUREL
 COULEUR: VOR NOTE NS-F-1, ANTI-GRAFFITI.
- BRÈQUES
 DIMENSIONS x ÉPaisseur. SE RÉFÉRER AUX DESSINS ET DÉTAILS. TEL QUE CELUI DU NOUVEAU SYSTEME DE MUR RIDEAU.
- BRÈQUES
 DIMENSIONS x ÉPaisseur. SE RÉFÉRER AUX DESSINS ET DÉTAILS. CATÉGORIE 2L (FRAM).
- BÉTON APPRÊTÉ FIN POLI AVEC PROTECTION ANTI-GRAFFITI SUR CATÉGORIE 2L (FRAM).
- REVÊTEMENT EXISTANT DE MACQUERONS DE BRÈQUES
 VOR NOTE NS-F-1, ANTI-GRAFFITI.
- BRÈQUE REQUIÈRES NETTOYÉ (MORTIER ENLEVÉ), ENTREPOSÉ ET REINSTALLÉ (VOR NOTE NS-F-1, ANTI-GRAFFITI).
- BRÈQUE REQUIÈRES NETTOYÉ (MORTIER ENLEVÉ), ENTREPOSÉ ET REINSTALLÉ (VOR NOTE NS-F-1, ANTI-GRAFFITI).
- BRÈQUE REQUIÈRES NETTOYÉ (MORTIER ENLEVÉ), ENTREPOSÉ ET REINSTALLÉ (VOR NOTE NS-F-1, ANTI-GRAFFITI).
- SARREAU DE CERMAMOTE MOTIFS FAITS À PARTIR DE 2 COULEURS DE CARRELAUX (VOR NOTE NS-F-1, ANTI-GRAFFITI).
- COULEUR: 400mm x 400mm x 8mm (6) (nominal).
 LOCALISATION: ROUGE, MONTÉ SUR FLET. VOR DEVIS.
 LOCALISATION: QUAI ET EMBARASSEMENT DES COUVERTURES DES ESCALIERS EXISTANT DE LA MEZZANINE AUX QUAI.
 APPAREILLAGE: EN PANNERASSE INSTALLE VERTICALEMENT.
- ENDUIT ACRILIQUE (DE CREPI) SUR PANEAU JETON LÉGER.
 COULEUR: 100mm x 100mm x 8mm (6) (nominal).
 LOCALISATION: COULEUR TEL QUE PRÉCISÉ SUR VOR NOTE NS-F-1, ANTI-GRAFFITI.
- REVÊTEMENT D'ART (FRAM STC)
- DALLES DE TRAVERTIN REQUIÈRES NETTOYÉ (MORTIER, COLLE ENLEVÉ), ENTREPOSÉ ET REINSTALLÉ (VOR NOTE NS-F-1, ANTI-GRAFFITI).
- COULEUR: EXISTANT REQUIÈRES "TRAVERTIN CLASSICO NATURAL UNREFINED".
 LOCALISATION: TEL QUE L'EXISTANT ADJACENT.
- DALLES DE TRAVERTIN
 COULEUR: DIMENSIONS x 19mm (6) x 20mm (6) (nominal). VOR DESSINS ET DÉTAILS. TEL QUE L'EXISTANT ADJACENT. "TRAVERTIN CLASSICO".
 LOCALISATION: QUAI, MEZZANINE ET ESCALIER.
 APPAREILLAGE: TEL QUE L'EXISTANT ADJACENT.



Notes:
 L'Applicateur doit vérifier toutes les dimensions sur place et se tenir à l'écart de l'Appareillage désigné de toute omission.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINIS DE CONSTRUCTION

NO	REV	DATE	DESCRIPTION	VERIFIÉ	APPROUVÉ
01	01	2019-01-08	Émission initiale		
02	01	2019-01-08	Émission initiale		
03	01	2019-01-08	Émission initiale		
04	01	2019-01-08	Émission initiale		
05	01	2019-01-08	Émission initiale		
06	01	2019-01-08	Émission initiale		
07	01	2019-01-08	Émission initiale		
08	01	2019-01-08	Émission initiale		
09	01	2019-01-08	Émission initiale		
10	01	2019-01-08	Émission initiale		
11	01	2019-01-08	Émission initiale		
12	01	2019-01-08	Émission initiale		
13	01	2019-01-08	Émission initiale		
14	01	2019-01-08	Émission initiale		
15	01	2019-01-08	Émission initiale		
16	01	2019-01-08	Émission initiale		
17	01	2019-01-08	Émission initiale		
18	01	2019-01-08	Émission initiale		
19	01	2019-01-08	Émission initiale		
20	01	2019-01-08	Émission initiale		
21	01	2019-01-08	Émission initiale		
22	01	2019-01-08	Émission initiale		
23	01	2019-01-08	Émission initiale		
24	01	2019-01-08	Émission initiale		
25	01	2019-01-08	Émission initiale		
26	01	2019-01-08	Émission initiale		
27	01	2019-01-08	Émission initiale		
28	01	2019-01-08	Émission initiale		
29	01	2019-01-08	Émission initiale		
30	01	2019-01-08	Émission initiale		
31	01	2019-01-08	Émission initiale		
32	01	2019-01-08	Émission initiale		
33	01	2019-01-08	Émission initiale		
34	01	2019-01-08	Émission initiale		
35	01	2019-01-08	Émission initiale		
36	01	2019-01-08	Émission initiale		
37	01	2019-01-08	Émission initiale		
38	01	2019-01-08	Émission initiale		
39	01	2019-01-08	Émission initiale		
40	01	2019-01-08	Émission initiale		
41	01	2019-01-08	Émission initiale		
42	01	2019-01-08	Émission initiale		
43	01	2019-01-08	Émission initiale		
44	01	2019-01-08	Émission initiale		
45	01	2019-01-08	Émission initiale		
46	01	2019-01-08	Émission initiale		
47	01	2019-01-08	Émission initiale		
48	01	2019-01-08	Émission initiale		
49	01	2019-01-08	Émission initiale		
50	01	2019-01-08	Émission initiale		
51	01	2019-01-08	Émission initiale		
52	01	2019-01-08	Émission initiale		
53	01	2019-01-08	Émission initiale		
54	01	2019-01-08	Émission initiale		
55	01	2019-01-08	Émission initiale		
56	01	2019-01-08	Émission initiale		
57	01	2019-01-08	Émission initiale		
58	01	2019-01-08	Émission initiale		
59	01	2019-01-08	Émission initiale		
60	01	2019-01-08	Émission initiale		
61	01	2019-01-08	Émission initiale		
62	01	2019-01-08	Émission initiale		
63	01	2019-01-08	Émission initiale		
64	01	2019-01-08	Émission initiale		
65	01	2019-01-08	Émission initiale		
66	01	2019-01-08	Émission initiale		
67	01	2019-01-08	Émission initiale		
68	01	2019-01-08	Émission initiale		
69	01	2019-01-08	Émission initiale		
70	01	2019-01-08	Émission initiale		
71	01	2019-01-08	Émission initiale		
72	01	2019-01-08	Émission initiale		
73	01	2019-01-08	Émission initiale		
74	01	2019-01-08	Émission initiale		
75	01	2019-01-08	Émission initiale		
76	01	2019-01-08	Émission initiale		
77	01	2019-01-08	Émission initiale		
78	01	2019-01-08	Émission initiale		
79	01	2019-01-08	Émission initiale		
80	01	2019-01-08	Émission initiale		
81	01	2019-01-08	Émission initiale		
82	01	2019-01-08	Émission initiale		
83	01	2019-01-08	Émission initiale		
84	01	2019-01-08	Émission initiale		
85	01	2019-01-08	Émission initiale		
86	01	2019-01-08	Émission initiale		
87	01	2019-01-08	Émission initiale		
88	01	2019-01-08	Émission initiale		
89	01	2019-01-08	Émission initiale		
90	01	2019-01-08	Émission initiale		
91	01	2019-01-08	Émission initiale		
92	01	2019-01-08	Émission initiale		
93	01	2019-01-08	Émission initiale		
94	01	2019-01-08	Émission initiale		
95	01	2019-01-08	Émission initiale		
96	01	2019-01-08	Émission initiale		
97	01	2019-01-08	Émission initiale		
98	01	2019-01-08	Émission initiale		
99	01	2019-01-08	Émission initiale		
100	01	2019-01-08	Émission initiale		

BUREAU DE PROJETS ÉQUIPEMENTS FIDES-MÉTRO

1515 Avenue de Québec
 Montréal, Québec H3A 2K4
 Téléphone: (514) 392-1111
 Fax: (514) 392-1112
 Email: info@fidemetro.com

2016-12-14

stm

Construction des infrastructures
 McGill

LIGNE 1
 1S40 McGill

PROGRAMME ACCESSIBILITÉ

Construction des infrastructures
 McGill

Coups générales - AS01
 Construction
 (Architecture)

Projet par: Brigitte St-Pierre, arch.

Approuvé par: Jimmy Rheault, arch.

Dessiné par: Patricia Morissette, arch.

Échelle: 2018-05-02

Nombre de plan: 23/37

RSP-PD-BA-AR-417-199-1/S40-229535

29 21 01 STM-9999-99-99

1410

